

N/REF : 6/01/2026 16H03 C:000003 I:02599
V/REF : AC/C36146
V/Email reçu le Mardi 06/01/2026 à 16H03

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. RSD
IMMEUBLE : RESEDA - RSD
30, RUE DE PACE
.
35590 L'HERMITAGE

Rennes, le 30 Janvier 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : 30 RUE DE PACE - PARTIE COMMUNE
MME BOUAZZA NADIA 06 98 15 55 13
3EME ÉTAGE - PORTE 32

MOTIF : FUITE NON MAITRISABLE EN PARTIE COMMUNE

Donneur d'ordre : Mme A. CASAERT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 06/01

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

CONTRÔLE DES PARTIES COMMUNES

CONSTAT : LA FUITE PROVIENT DE L'APPARTEMENT 32 APRES COMPTEUR SUR EF

AUTRE CONSTAT : L'EAU S'ECOULE PAR LA GAINTE TECHNIQUE SUR 3 ETAGES

TENTATIVE CONTRÔLE LOGEMENT 32

CONSTAT : LOCATAIRE ABSENT

FERMETURE DU COMPTEUR

MISE EN VIDANGE DE L'INSTALLATION

MISE EN PLACE D'UN AVIS DE PASSAGE

FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

--

INTERVENTION DU 08/01

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

RECHERCHE DE FUITE

CONTROLE COMPTEUR A VANNE COUPURE INTERIEUR

CONSTAT : BON FONCTIONNEMENT

OUVERTURE EF DANS APPARTEMENT

CONSTAT : PAS DE FUITE

OUVERTURE ECS DANS APPARTEMENT

CONSTAT : PAS DE FUITE

MISE EN EAU DU RESEAU CHAUFFAGE

CONSTAT : LEGER SCUITEMENT SUR LA JONCTION CU 18 PE 20 RETOUR CHAUFFAGE

CEPENDANT EN AUCUN CAS LE COMPTEUR N A REPRODUIT LE DÉBIT CONSTANT ET

IMPORTANT

PRÉCONISATION : UNE ENTREPRISE DOIT EFFECTUER L'ENTRETIEN DE LA CHAUDIERE DISCONNECTEUR

AUTRE PRÉCONISATION : PREVOIR VIDANGE INSTALLATION ET REMPLACEMENT DE LA DE LA JONCTION SUR RETOUR

REMARQUE : LA LOCATAIRE SIGNALA QU'ELLE A EU UNE FORTE CHUTE DE PRESSION LE DIMANCHE PRECEDENT ET QU'ELLE N'ARRIVAIT PAS A REMPLIR

L'INSTALLATION. POSSIBLE QUE LE DISCONNECTEUR SOIT DEFAILLANT MAIS RIEN N'EXPLIQUE LE DEBIT CONSTANT ET LA FUITE IMPORTANTE QUI NE C'EST PAS REPRODUITE APRES LES DIFFERENTES ETAPES REALISÉES CE JOUR.

FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

--

INTERVENTION DU 09/01

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

REMISE EN ROUTE DU CHAUFFAGE ET OUVERTURE RESEAUX CHAUFFAGE ET PRESSION

REMISE EN ROUTE DE LA CHAUDIERE EN MODE ECS UNIQUEMENT

CONSTAT : UN SUINTEMENT EST APPARENT SUR LE RETOUR CHAUFFAGE

AUTRE CONSTAT : FUITE EN SOL SUR RETOUR CHAUFFAGE ENTRE LA CHAUDIERE ET ET LA NOURRICE EST CONSTATEE

PRÉCONISATION : PRÉVOIR RECHERCHE DE FUITE A PARTIR DE LA NOURRICE ET CHAQUE RADIATEUR AFIN DE PREVENIR A D'AUTRES PROBLEMES POTENTIELS

FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

--

INTERVENTION DU 14/01

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

CONTRÔLE DES PARTIES COMMUNES

CONTRÔLE LOGEMENT 3EME ÉTAGE (DROITE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR)

CONSTAT : FUITE SUR ROBINET MACHINE A LAVER OUVERT MALENCONTREUSEMENT

FERMETURE DU ROBINET

MISE EN PLACE D'UN BOUCHON ET RÉOUVERTURE ECS

CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ

--

INTERVENTION DU 15/01

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

REMPLACEMENT DE DEUX ROBINETS DE MACHINE A LAVER

RECHERCHE DE FUITE EF

CONSTAT : RIEN A SIGNALER

ISOLEMENT A PARTIR DE LA NOURRICE ET RADIATEUR

TEST SUR ALLER ENTRE NOURRICE ET CHAUDIERE

CONSTAT : RIEN A SIGNALER

TEST SUR RETOUR CHAUFFAGE NON REALISÉ CAR IL FAUT D'ABORD CHANGER LE RACCORD PASSERELLE PE QUI EST FENDU AVANT D'APPROFONDIR LA RECHERCHE

INTERVENTION REPLANIFIÉE

FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

--

INTERVENTION DU 21/01

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

MODIFICATION DU RACCORD FUYARD VISIBLE

TEST PRESSION AVEC POMPE A EPREUVE

CONSTAT : LÉGERE CHUTE DE PRESSION SUR RESEAU
PRÉCONISATION : PREVOIR UN AIGUILLAGE OU PASSAGE EN APPARENT
REMARQUE : CONCERNANT LE GOUTTE A GOUTTE IMPORTANT EN GAINTE TECHNIQUE,
LA PARTIE CONCERNÉE SE SITUE SOUS LES TERRASSES, LE RESEAU DE CHAUFFAGE
ETANT ISOLE ET VIDE (SUITE FUITE SUR CELUI CI), ET INTEMPÉRIES
REPÉTITIF, LE GOUTTE A GOUTTE CONTINUE ET TROP IMPORTANT POUR ÊTRE
UNIQUEMENT LIÉE AU CHAUFFAGE
TEST A LA FLUORESCINE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 26 E 27/01
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL.
COUPURE D'EAU.
PERCEMENT MUR POUR RÉSERVATION.
POSE COLLIERS DE FIXATION.
FAÇONNAGE, POSE ET RACCORDEMENT RÉSEaux ENTRE LA CHAUDIÈRE ET LA
NOURRICE CHAUFFAGE AVEC PURGEUR AUTOMATIQUE
REMISE EN EAU.
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ.
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT.
CONDAMNATION RÉSEAU EN DALLE.
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 28/01/26 a 11H49 acasaert@aiguillon.com
AT LCOMPTER Email envoyé le 21/01/26 a 15H41 Mme A. CASAERT
AT LCOMPTER Email envoyé le 15/01/26 a 15H58 Mme A. CASAERT
FM LCOMPTER Email envoyé le 09/01/26 a 15H29 Mme CASAERT
PREVOIR VIDANGE INSTALLATION ET REMPLACEMENT DE LA JONCTION SUR RETOUR
DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS
Suite a donner : OUI. Le 09/01/2026 a 19:02
Suite a donner : OUI. Le 15/01/2026 a 13:10
Suite a donner : OUI. Le 26/01/2026 a 13:44
CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 28/01/26 A 11:49 MME A. CASAERT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de

l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
2,00	PBL036-Répar.Robinet MaL	3	46,00		92,00
1,00	PBL009-Ff RFE compl.EF-EC/chauf.>1/2jrPP	5	400,00		400,00
50,00	PBL004-FP.Tuyau./remise sans calorif/ml	50	55,00		2750,00
5,00	PBL020-Pass.tuyau.en appara.(perc./reb.)	50	60,00		300,00
TOTAL H.T.					3542,00
T.V.A. a 10,00%					354,20
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>3896,20</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.